

Lettre aux parents d'élève du lycée Louis Bascan

Mesdames, Messieurs,

La réforme du baccalauréat qui accompagne la réforme du lycée général et technologique est entrée en vigueur cette année. L'examen comporte désormais trois types d'évaluation :

- Les **moyennes trimestrielles** de la classe de 1^{ère} et de la classe de terminale (10 % de la note globale)
- Les **épreuves terminales nationales** se déroulant en fin d'année (mois de juin) comme le précédent baccalauréat (60 % de la note globale)
- Les **épreuves communes de contrôle continu (E3C)** qui commencent dès cette année en classe de 1^{ère} : langues vivantes, histoire-géographie, ainsi que maths (uniquement dans les filières technologiques). Une nouvelle série d'E3C aura lieu en fin d'année, ainsi qu'en classe de terminale l'année prochaine. Ces E3C valent pour 30 % de la note globale à l'examen.

Ces E3C sont inacceptables, car elles ne sont pas compatibles avec le principe d'égalité des élèves sur le territoire français.

En effet, s'il existe une banque de sujets nationaux créée à la va-vite et dont les professeurs n'ont pris connaissance que très récemment, le choix du sujet se fait au niveau de chaque lycée. Ainsi, le sujet d'histoire-géographie choisi pour les élèves de Bascan n'est probablement pas celui qui a été retenu par le lycée Jean Monnet de La Queue Les Yvelines, qui n'est pas celui retenu au lycée Hoche de Versailles. Il en est de même pour les sujets des différentes langues vivantes et des mathématiques. Ne pas avoir les mêmes sujets sur le territoire français constitue une rupture avec un baccalauréat national et égalitaire, auquel nous sommes profondément attachés.

Si au lycée Bascan les professeurs ont obtenu du temps banalisé pour choisir les sujets, il n'en est pas de même dans tous les établissements, où il n'y a pas eu une réelle concertation et un travail collectif entre enseignants.

Enfin, l'ouverture de la banque de sujets a été très tardive (9 décembre), ce qui ne laissait pas assez de temps pour prendre connaissance des attentes de cette épreuve par les professeurs, ni pour préparer les élèves dans de bonnes conditions.

De même, les conditions de passation d'examen des élèves ne sont pas les mêmes selon les établissements : dans certains lycées, les élèves composent à un par table, dans d'autres comme au lycée Bascan ils seront deux par table. Certains établissements ont choisi de mettre deux surveillants par salle, pour mieux lutter contre la fraude, dans d'autres il n'y a qu'un seul surveillant par salle d'examen (pour surveiller jusqu'à 36 élèves par salle !). Dans certains établissements, les Proviseurs ont même décidé de ne pas banaliser de journée pour ces E3C. Les élèves composent donc à des jours et des horaires différents, ce qui signifie qu'au sein d'un même lycée les élèves ne traitent pas le même sujet d'histoire-géographie et de maths !

Enfin, la correction des copies, qui seront scannées et numérisées pour être ensuite corrigées sur ordinateur, se gère aussi en local. Ce qui signifie que ce sont les professeurs du lycée Bascan qui corrigeront les copies des élèves du lycée Bascan. Selon les établissements, les attentes et les exigences des correcteurs peuvent fortement varier. D'un point de vue logistique, chaque chef d'établissement doit superviser le scannage des copies, l'anonymisation et la répartition entre des correcteurs qu'il aura lui-même choisi. Un travail colossal qui n'a pas du tout été anticipé par le Ministère de l'Education nationale.

Cette correction des E3C pose des problèmes pour les enseignants : quid des conditions de corrections ? Des garanties en termes de conditions de travail des enseignants-correcteurs ? Le matériel informatique sera-t-il en nombre suffisant au lycée et efficace pour permettre à l'ensemble des correcteurs

de rendre les copies dans les délais impartis ? (il n'y a par exemple que deux ordinateurs pour trente professeurs en salle des professeurs de langues). Etc.

Au lycée Bascan, il a été décidé de ne pas donner aux correcteurs du temps banalisé sur le temps de travail des professeurs pour corriger, comme c'était le cas dans l'ancien baccalauréat (les professeurs ne faisaient plus cours lorsqu'ils corrigeaient les épreuves au mois de juin). L'indemnité de correction accordée pour cette année 2019-2020 par Jean-Michel Blanquer constitue une forme de mépris de la part du Ministère tant son montant (un forfait de 50 euros pour un nombre non défini de copies) est ridicule compte tenu de la charge de travail supplémentaire qu'elle va provoquer.

Mais ce sont avant tous nos élèves qui vont être pénalisés par ce nouveau baccalauréat « local » qui découle de cette réforme. Ainsi, le baccalauréat « Bascan » ne sera plus le même que le baccalauréat « Lycée Jean Monnet » ou que le baccalauréat « Lycée La Bruyère ». Ce qui aggravera la sélection opérée en post-bac par la plateforme Parcoursup, selon le lycée d'origine des élèves.

La précipitation avec laquelle la réforme a été menée et le manque d'anticipation du Ministère aboutissent également à des situations alarmantes sur le terrain :

- Les sujets sont téléchargeables sur internet, et une diffusion malveillante des sujets est tout à fait plausible. Depuis le 10 décembre, les sujets circulent sur les réseaux sociaux et sur internet. Dans certains établissements, les élèves ont même été prévenus des chapitres qu'il fallait réviser pour les E3C. Dans d'autres lycées, les sujets ont ainsi été délibérément divulgués et préparés en amont dans les classes, engendrant une grave rupture d'égalité entre élèves.
- Les sujets élaborés sont, de l'avis des enseignants, de qualité discutable, et très inégale. Le manque de diversité dans les sujets est aussi à déplorer.
- A déplorer aussi l'absence de grilles d'évaluation nationale et même académique dans certaines matières. Chaque lycée établit sa propre grille d'évaluation, ce qui renforce encore l'inégalité de traitement des élèves selon le lycée dans lequel ils sont inscrits.
- Au-delà des nouveaux programmes indigestes du nouveau lycée, aucun temps de révision n'est prévu pour les élèves, et les élèves n'ont pas pu s'entraîner de façon satisfaisante aux nouvelles épreuves qu'ils passeront à la fin du mois. D'autant que beaucoup d'élèves de 1^{ère} témoignent depuis le début de l'année scolaire de leur fatigue. La charge de travail et la perspective de ces E3C sont à la fois anxiogènes et décourageantes. Ces nouvelles épreuves placent les élèves en situation d'évaluation permanente et génèrent davantage de stress, comme nous le constatons, malheureusement, dans nos classes, alors que cette réforme du baccalauréat était censée mettre fin au bachotage des élèves en fin d'année. Désormais, ils bachotent toute l'année !

Des problèmes spécifiques sont par ailleurs observables dans les différentes disciplines concernées par ces épreuves communes de contrôle continu :

Histoire-géographie (filière générale et filières technologiques) :

- La durée de l'épreuve est trop courte, ce qui rend difficile pour des élèves en milieu d'année de 1^{ère} le traitement de deux exercices.
- Des programmes denses et excessivement lourds, pour un enseignement de seulement trois heures par semaine (1h30 en séries technologiques !)
- Des épreuves et donc des méthodologies variées (au moins quatre) à travailler en seulement 5 mois, entre septembre et janvier, et qui n'ont pas ou peu été préparées en classe de Seconde.
- En Première technologique, le mélange de thèmes, d'attentes, de méthodes et de disciplines dans les sujets proposés provoque de la confusion chez les élèves.

Langues vivantes (filière générale et filières technologiques) :

- Au lycée Bascan, tous les élèves n'ont pas bénéficié de la même quantité d'heures de langues au moment de l'examen (par exemple, certaines classes de première ont eu 2,5 heures de cours hebdomadaires au premier semestre, d'autres seulement 2h).

- Les filières technologiques sont désavantagées par rapport à la série générale : le barème est le même pour tous, alors que les volumes horaires hebdomadaires sont inférieurs dans les séries technologiques.
- Des erreurs et des « coquilles » dans les sujets. Parfois même, le formatage du sujet ne respecte pas les modalités de l'examen. Par exemple, pour certaines compréhensions orales, le montage audio n'est pas fait ; le sujet est trop long ou trop court.
- Les grilles d'évaluation des copies nous ont été transmises tardivement ; elles ont été modifiées en cours de route, sont complexes, ce qui rend difficile la correction des copies.

Mathématiques (filières technologiques seulement) :

- La Banque nationale des sujets (BNS) proposait 60 sujets. Parmi ces sujets, seulement 6 correspondaient à la progression commune des professeurs du lycée. Ces derniers en ont sélectionné trois, avec comme critère la faisabilité par les élèves.
- De plus, le nombre de chapitres traités par les collègues n'est pas le même. Le nombre de chapitres traités en STMG est moins élevé que dans les autres filières technologiques, car les élèves rencontrent plus de difficulté et ont besoin de plus de temps pour assimiler le cours. En conséquence, les professeurs doivent accélérer pour finir les chapitres, avec toutes les conséquences négatives qui en découlent (stress des enseignants mais aussi des élèves, chapitres quelquefois bâclés, etc.)
- Les professeurs de mathématiques ont également relevé certaines choses problématiques dans les sujets de la BNS : formulations de question ambiguës ou incorrectes, notations mathématiques que les élèves ne comprendront pas car ce ne sont pas celles qui ont été vues et utilisées en classe, etc. Mais le choix très restreint de sujets et l'impossibilité de modifier les sujets ont obligé les enseignants à choisir certains sujets comprenant ces difficultés.
- Enfin, les élèves devront obligatoirement activer le mode examen de leur calculatrice devant le surveillant de salle (qui n'est pas forcément professeur de mathématiques). Si cette dernière l'est déjà, ils devront la désactiver devant le surveillant (une manipulation compliquée nécessitant un cordon et deux calculatrices de la même marque) puis réactiver le mode examen. Dans le cas contraire, ils n'auront pas l'autorisation d'utiliser leur calculatrice.

Au final, il apparaît évident que personne - élèves, enseignants, administration - n'est prêt pour ces E3C. A tous les griefs énoncés plus haut, nous n'avons obtenu aucune réponse du Ministère ou du Rectorat. Aucune solution ne nous a été proposée. Pire, nous avons été laissés libres d'y répondre nous-mêmes.

En ces circonstances, nous soutenons toute mobilisation contre le déroulement de ces épreuves, dont les premières victimes seront nos élèves. Elèves qui méritent bien mieux que cette réforme du baccalauréat bâclée et qui concourt à une concurrence délétère entre établissements. Nous demandons également la suppression de la session d'E3C de fin janvier, et la transformation des prochaines sessions en épreuves terminales nationales, seule garantie pour que l'ensemble des élèves soit traités de façon équitable sur le territoire français.

Les enseignants du lycée Louis Bascan mobilisés contre les épreuves communes de contrôle continu